PROCÈS-VERBAL C.E.P. DU 28 SETEMBRE 2020.

Présents:

GERARD Claudy FOULON Frank ANKRI Jérémie MUTSERS Luc HEYLIGEN Raymond

ABEELS Willi
LONEUX Martine
BOUTON Nicolas
MIGNON Fabrice

Absent(s):

Excusé(es):

BEBERMANS Louis GROS Nathalie GERARD Jean-Luc Président de province Président sportif Président administratif Trésorier Administrateur Administrateur Administratrice Administrateur

Secrétaire

Administrateur (malade) Administratrice (travail) Administrateur (Travail)

ORDRE DU JOUR

- 1. APPROBATIONS P.V.
- 2. F.B.F.P.
- 3. COUPE FEDERALE
- 4. ADMINISTRATIF
- 5. DISCIPLINAIRE
- 6. C.H.P.L.
- 7. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX
- 8. COUPE DE PROVINCE
- 9. F.P.J.L.
- **10. TRESORERIE**
- 11. TO DO LIST
- 12. DIVERS

1. APPROBATION PROCES-VERBAL.

PV du 28 juin 2020 (PV 04-2020)

Aucune remarque n'est émise sur le P.V. qui est approuvé à l'unanimité par les administrateurs. Le P.V. sera publié par le secrétaire sur le site provincial.

2. F.B.F.P.

RISTOURNE FEDERALE

Une ristourne fédérale de 74€ (prix de la cotisation annuelle) va être accordée à tous les clubs de la FBFP sauf pour la province de Liège qui avait déjà anticipé en reversant aux clubs cette somme.

Pour la province de Liège, la ristourne (26 X 74€) sera remboursée par la FBFP sur la trésorerie provinciale.

La F.B.F.P. annonce aussi qu'une ristourne de 5€/licencié sera également octroyée à chaque club par la FBFP. La cotisation de 2,50€/joueur octroyée par la F.B.F.P. ne sera donc pas rétrocédée aux provinces.

Pour 2021-2022, la cotisation annuelle pour une licence restera figée à 26€ (Vétéran) et 28€ (Seniors)

Question du Président : Doit-on facturer la cotisation de 3.50€/joueur/club sachant que l'aide de 74€ nous est remboursée par la F.B.F.P. ? Si on ne facture pas, c'est un manque à gagner pour la province de 3.50€ X environ 2300 joueurs soit ~8000€.

Remarque Trésorier : les 3.50€/joueur financent les championnats provinciaux (dotations provinciales, achats des coupes, etc.)

Remarque Secrétaire : les 5€/joueur/club sont contrairement à ce que dit la F.B.F.P. ristournés en partie par les provinces (2.50€) et non par la F.B.F.P. puisque cette somme ne leur sera pas rétrocédée. Il faut donc savoir que l'aide de la province de Liège sera de 3.50€/joueur/club + 2.50€/joueur/club soit un total d'environ 15000€ d'aide pour les 26 clubs de la province.

Remarque P. sportif: d'accord sur le principe à condition que ces explications soient publiées sur le site de province ainsi que sur la page Facebook de province.

Vote : Oui → 7 Non → 0 Abstention → 1

DEPART A LA PENSION DE LA SECRETAIRE FEDERALE

Question du Président : A-t' on prévu quelque chose pour le départ à la pension de la secrétaire fédérale ?

Trésorier : Oui, un cadeau F.B.F.P. est prévu ainsi qu'au niveau « National »

3. COUPE FEDERALE.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Initialement, cette compétition avait été annulée.

En date du 24 septembre 2020, une demande de la Présidente sportive fédérale a été transmise aux secrétariats provinciaux. Cette demande concernait l'éventualité du déroulement de cette compétition si toutefois, les provinces acceptaient

Vote: Oui \rightarrow 8 Non \rightarrow 0 Abstention \rightarrow 0

Le secrétaire enverra l'information aux clubs participant en même temps que la grille du tirage de la coupe. Les listes des 13 joueurs devront être transmises au secrétariat provincial pour le 30-10-2020.

4. ADMINISTRATIF.

NOUVEAU SITE PROVINCIAL

Le site de la province devenant obsolète notamment au point de vue sécurité, celui-ci a été complètement recréé. Une information « Online » devra être fournie aux clubs pour l'utilisation des formulaires d'inscriptions et les tous les évènements automatisés qui en découlent (contrôle des doublons, mailing, etc.).

Vu la situation sanitaire liée au Covid-19 et le non-déroulement des compétitions en 2020, le C.E.P. estime que cette information doit être donnée en 2021, à la veille des championnats d'été pour autant que ceux-ci puissent se dérouler.

CLUB DE SOUMAGNE

Contact téléphonique avec le secrétariat provincial pour les dispositions à prendre pour recréer le club de Soumagne et demander si celui-ci pourrait récupérer son matricule.

A savoir que la personne de contact a été habilitée par la commune de Soumagne et informe qu'un dossier est en cours pour mise en conformité des installations.

Le secrétaire informe de la procédure à suivre (via F.B.F.P.) dès que les installations seront en conformité. A ce jour, plus aucune nouvelle.

5. DISCIPLINAIRE.

Dossier BERTRAND Fabian : plainte pour propos homophobes à son encontre (catégorie 8) --> en cours Dossier GEMIS Philippe (B05) à l'encontre du joueur Marini Silvio (B10) --> en cours

Aucune date n'est planifiée pour la prochaine réunion du conseil de discipline de la F.B.F.P.

6. C.H.P.L.

COMPTE-RENDU SEANCE INFOS DU 24-08-2020

Malgré le fait que la proposition faite aux clubs pour le déroulement d'un championnat d'hiver semblait à tout point de vue, « Tenir la route », celle-ci a été refusée par les clubs.

Pour le P.S., il ne fait aucun doute, il en est persuadé, que ce refus était lié à un « Sabotage » de certains clubs.

Raymond HEYLIGEN ainsi que Jérémie ANKRI acquissent mais restent également persuadés que le C.E.P. a fait une erreur en proposant un vote pour la participation des clubs.

Pour Raymond HEYLIGEN, il était notamment difficile de remettre la responsabilité de cette décision sur une seule personne présente lors de la réunion. Une proposition aurait d'abord dû d'abord être faite aux clubs avant de voter ou tout simplement ne pas voter puisque l'inscription était au libre choix des clubs.

Luc MUTSERS va en ce sens et indique que malgré le fait que la majorité du C.E.P. pensait que cette proposition ne serait jamais refusée, il faudrait en tirer des leçons pour une prochaine décision de ce genre.

Le P.S. intervient à nouveau signalant qu'il peut comprendre mais rappelle néanmoins que les responsables des clubs présents à la réunion sont des personnes en principe mandatées par leurs clubs et qu'ils ont donc pouvoir de décision au nom du club. Il indique également que nous ne pouvons chaque fois qu'une décision est à prendre lors d'une séance informative ou autre, attendre que le ou les responsables du club en fassent part à leur comité voire à leurs membres.

NOUVELLE ADRESSE EMAIL C.H.P.L.

Avec le changement d'hébergeur, le secrétaire signale que la nouvelle adresse email qui a déjà été modifiée dans le règlement devient : chpl@petanqueprovinceliege.be

7. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX.

Le secrétaire indique que tous les formulaires en ligne ont été recréés sur le nouveau site. Vu les changements de mails et de nom de site, tous les règlements ont été adaptés.

Pour tout ce qui concerne les nouveautés, voir point 4 - Nouveau site provincial

8. COUPE DE PROVINCE.

CLUBS INSCRITS.

Pour rappel, cette année, la participation n'était pas obligatoire et se faisait uniquement sur base d'inscriptions libres.

Liste des clubs inscrits → ANNEXE 1

TIRAGE COUPE 2020-2021.

Le tirage est effectué par tous les administrateurs présents.

Vu le nombre de clubs (17), un 1/16 de finale où seulement une seule rencontre aura lieu devra se dérouler en octobre de telle manière à ce que 16 clubs qualifiés participent aux 1/8 de finale de la coupe.

Les vainqueurs seront versés en ¼ de finale de la coupe et les perdants, en ¼ de consolante de la coupe. Nouvelle adresse mail pour la transmission des résultats : coupe@petanqueprovinceliege.be
Le règlement de cette compétition a été mis à jour par le secrétariat provincial et a été publié sur le site.

Résultats du tirage 1/16 → ANNEXE 2 Résultats du tirage 1/8 → ANNEXE 3

Pour les dates des différents tours, consultez le site de province : https://www.petangueprovinceliege.be

Le secrétaire transmettra le tirage des 1/16 et 1/8 aux clubs concernés.

Un article sera publié sur le site provincial.

Les feuilles de matchs seront transmises en temps voulu aux clubs évoluant « At Home »

9. F.P.J.L.

ROI - FPJL

A finaliser par le Président administratif de telle manière à rencontrer les personnes qui s'impliquent actuellement pour les jeunes (formation de la Commission F.P.J.L., définir le montant des sommes attribuées annuellement, etc...)

10. TRESORERIE.

FACTURES TRASMISES

Les factures pour le nom de domaine, l'hébergement du site (OVH) et la licence d'un des composants ont été transmises par le secrétait au trésorier.

FACTURES IMPAYEES

Suivant son relevé, le trésorier indique qu'à ce jour, le **B15 – PC Les Lauriers** et **le B40 – PC Mabotte** ont toujours des factures en attente. Il contactera ces 2 clubs pour régularisation.

11. TO DO LIST.

Les membres de cette commission seront convoqués en temps utile par le secrétaire provincial.

<u> 12. DIVERS.</u>

PARTICIPATION Jean-Luc GERARD aux séances du C.E.P..

Jean-Luc GERARD indique qu'il ne saurait participer aux réunions le lundi vu son travail actuel et demande s'il est possible de programmer les réunions le mardi.

Aucune objection du C.E.P.

DEMANDE DE NICOLET ANDRE (B06) via R.HEYLIGEN

Lors des rencontres, doit-on utiliser les cercles ? Réponse → suivant les directives actuelles, NON

Qu'en est-il des salles avec « Air pulsé » ou encore « Climatisation » ? Réponse → aucune directive ne nous a été transmise.

INTERVENTION DU P.S. - FRANK FOULON

J'informe que lors de la dernière réunion du C.E.P., tout ce qui avait été dit et décidé à « **Fuité** » avant même que l'information ne soit transmise aux clubs et publiée sur le site par le secrétariat provincial. (information reçue via Claude SEMAL, responsable d'une page d'informations sportives Facebook)

Je rappelle que tout ce qui est dit et décidé doit être transmis par l'organe officiel (le secrétariat) et ne doit en aucun cas faire l'objet de « **Fuites** » le jour même de la réunion.

Aucun nom ne sera cité mais je vous informe que si de tels agissements se répètent et avec preuves à l'appui, je n'hésiterai pas à demander en A.G. Annuelle, le démission de l'administrateur(trice) en défaut !

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 21h40.

Prochaine séance CEP : - encore à planifier et de toute façon au plus tard en décembre (préparation AAO 2021) - en fonction de la situation sanitaire

INSCRIPTIONS COUPE DE PROVINCE 2020 - 2021

	<u>CLUB</u>	RESPON	<u>ISABLE</u>
1	B04 - PC OMAL	Theunissen	André
2	B05 - PC LA BOULE VOTTEMOISE	Vandermeulen	Christophe
3	B06 - RPC EMBOURG	Delporte	Roger
4	B08 - PC ESNEUX	Matthys	Marc
5	B10 - PC LA ROSE ROUGE	Wanson	Jérôme
6	B13 - PC BON ACCUEIL SERESIEN	Graziani	Mario
7	B16 - LAM'S PC WANDRE	Meex	Pierre
8	B20 - PC FANNY VISETOISE	Trinon	Remy
9	B21 - PC LA BLEGNYTOISE	Henry	Anne
10	B22 - CPGH	Bodart	Claudy
11	B23 - RPC HUY	Masure	Danielle
12	B30 - RPC WANZE	Foulon	Frank
13	B34 - LA FANNY PEPINSTER	Hansen	Michael
14	B37 - PC CARREAU HANNUTOIS	Humblet	Pierre
15	B41 - PC MOHA	Gochel	Philippe
16	B45 - PC LES BOUTONS D'OR	Righetti	Paolo
17	B49 - LE MUGUET LAMINOIS	Dubois	Frédéric

COUPE PROVINCE DE LIEGE - 1/16 FINALE - 25 OCTOBRE 2020

<u>N°</u>	Mat.	<u>Clubs Visités</u>	Mat.	<u>Clubs Visiteurs</u>	<u>Heure</u>
1	B41	PC MOHA		BYE	14h30
2	B23	ROYAL PC HUTOISE		ВҮЕ	14h30
3	B37	PC LE CARREAU HANNUTOIS		BYE	14h30
4	B34	PC LA FANNY PEPINSTER		ВҮЕ	14h30
5	B10	PC LA ROSE ROUGE		BYE	14h30
6	B04	MARIUS PETANK'S CLUB OMAL		BYE	14h30
7	B08	PC ESNEUX		BYE	14h30
8	B22	C.P.G.H.		BYE	14h00
9	B21	PC LA BLEGNYTOISE		ВҮЕ	14h30
10	B06	ROYAL PC EMBOURG		BYE	14h30
11	B49	PC LE MUGUET LAMINOIS		ВҮЕ	14h30
12	B20	PC LA FANNY VISÉTOISE		BYE	14h30
13	B05	PC LA BOULE VOTTEMOISE		ВҮЕ	14h30
14	B45	PC LES BOUTONS D'OR		BYE	14h30
15	B13	PC B.A.S		BYE	14h30
16	B16	LAM'S PC WANDRE	B30	ROYAL PC WANZE	14h30

Herstal, le 28 septembre 2020 Page 8

COUPE PROVINCE DE LIEGE - 1/8 FINALE - 22 NOVEMBRE 2020

<u>N°</u>	Mat.	<u>Clubs Visités</u>	Mat.	<u>Clubs Visiteurs</u>	<u>Heure</u>
1	B41	PC MOHA	B21	PC LA BLEGNYTOISE	14H30
2	B23	ROYAL PC HUTOISE	B06	ROYAL PC EMBOURG	14H30
3	B37	PC LE CARREAU HANNUTOIS	B49	PC LE MUGUET LAMINOIS	14H30
4	B34	PC LA FANNY PEPINSTER	B20	PC LA FANNY VISÉTOISE	14H30
5	B10	PC LA ROSE ROUGE	B05	PC LA BOULE VOTTEMOISE	14H30
6	B04	MARIUS PETANK'S CLUB OMAL	B45	PC LES BOUTONS D'OR	14H30
7	B08	PC ESNEUX	B13	PC B.A.S	14H30
8	B22	C.P.G.H.		VAINQUEUR B16 - B30	14H30

Herstal, le 28 septembre 2020 Page 9